



PLAN D'ÉTUDES

Harpe/cursus

PLAN D'ÉTUDES DE LA HARPE

INTRODUCTION

La particularité principale de la harpe est d'être un instrument «direct» sans aucun intermédiaire entre les doigts et la fabrication du son.

Le jeu instrumental demande une grande souplesse et une force bien maîtrisée.

Grâce à la harpe celtique ou «petite harpe», les enfants peuvent commencer leur formation tôt et éprouver assez rapidement du plaisir, car la harpe est riche en effets sonores variés.

Le cycle d'initiation est d'une grande importance pour une découverte au travers de l'improvisation et de jeux instrumentaux divers.

La musique d'ensemble peut être rapidement mise en place dès le début du cursus.

L'apprentissage de l'instrument comprend l'activité de l'élève au sein du Conservatoire (cours, auditions, examens), des prestations «extra muros» (concerts, orchestres, etc) et l'indispensable pratique de l'instrument à domicile.

Le sens des études proposées est non seulement de contribuer par la musique à l'épanouissement de l'élève, mais aussi de développer son autonomie, pour qu'à la fin de son cursus il puisse continuer à faire de la musique avec d'autres.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation maximum 2 ans	Premier cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)	Deuxième cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)
--	--	---

Durée globale de la formation 14 ans au maximum

1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
													Palier VI
												Palier V	
												Palier IV	
												Palier III	
												Palier II	
												Palier I	
												Initiation	

Evaluation '	Evaluation '	Evaluation '	Examen '	Evaluation '	Evaluation '	Examen '
--------------	--------------	--------------	----------	--------------	--------------	----------

	Attestation de formation artistique '	Certificat d'études musicales '
--	---------------------------------------	---------------------------------

CYCLE D'INITIATION

«Découverte de l'instrument»

Durée

2 ans au maximum

Conditions d'entrée

En principe, être âgé de 7 ans au moins

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Généralités et acquisitions musicales

Bases de l'articulation

Ecoute

Notion d'accord

Posture générale, hauteur de l'assise, rapport du corps à l'instrument

Registre et repérage des cordes

Tenue sur les cordes

Acquisitions techniques

Bases techniques : arpèges à trois doigts, intervalles, accords à trois doigts et début des gammes

Placement des doigts sur les cordes

Prise de corde et fabrication du son

Souplesse de l'articulation

Utilisation des taquets ou crochets

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Avoir une bonne tenue à l'instrument

Faire des nuances, des ralentis et étouffer

Jouer des mélodies simples, rythmiquement stables

Jouer en public

Lire dans les deux clés (initiation)

Pratiquer divers effets spéciaux

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

Etudes de morceaux en correspondance avec le vécu musical de l'élève (chansons)

Improvisation et jeux musicaux avec le professeur ou avec d'autres élèves

Jeux d'imagination et improvisation

Pratique régulière de l'instrument à domicile

Pratique rythmique et musicale en groupes

Premiers exercices techniques et morceaux

Travaux pratiques sur l'instrument (remplacement d'une corde)

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs d'instrument et de formation musicale, une évaluation de la pratique instrumentale et un entretien avec les parents confirment son entrée dans le premier cycle.

En accord avec le doyen, le contenu de l'évaluation revêt des formes diverses.

Le jeu par cœur est valorisé.

PREMIER CYCLE

«Acquisitions fondamentales»

A. Généralités

Tout au long du premier cycle, le professeur cherche à construire avec l'élève les bases d'un jeu élaboré, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :

- le sens et la précision rythmique
- le sens du phrasé
- la consistance de la sonorité
- la richesse des nuances
- la diversité des timbres
- la conscience et le respect des styles et caractères des morceaux interprétés
- la connaissance de la tessiture, l'aisance et la précision technique correspondant à chaque niveau

L'enseignant conduit progressivement l'élève vers l'acquisition d'un début **d'autonomie** :

- responsabilité de l'entretien de l'instrument
- accord de l'instrument (reconnaître la justesse relative des cordes, exécuter les gestes appropriés au réajustement)
- déchiffrage de partitions, lecture à vue des pièces du niveau précédent
- pratique à domicile (régularité, concentration, méthode, repérage des difficultés, travail ciblé de passages, jeu des morceaux sans interruption)
- préparation sans l'aide du professeur de pièces (solo ou duo) de difficultés adaptées

Au terme du 1^{er} Cycle, l'élève disposera d'un premier aperçu du vaste domaine du **répertoire** harpistique. Il aura étudié plusieurs pièces appartenant à chacune des catégories suivantes (les compositeurs sont cités à titre d'exemple)

- Classique (J.B.Krumpholz, J.F.Handel, F.J.Nadermann)
- Romantique (F.Hasselmans, F.Godefroid)
- XX^e et XXI^e siècles (B.Andrès, M.Tournier)
- Musique d'inspiration populaire (sud-américaine, bretonne, irlandaise, autres folklores)
- Accompagnement (accords de base)

En ce qui concerne **l'évaluation** des compétences des élèves, elle est globale et s'effectue dans la durée.

Les éléments suivants sont pris en considération :

- l'avis du professeur sur la motivation, le travail, l'autonomie et l'aptitude de l'élève à suivre l'enseignement
- les prestations publiques

- la diversité et l'étendue du répertoire travaillé
- les cours complémentaires et d'éventuelles autres activités artistiques
- la pratique de la musique de chambre
- l'examen de fin de palier et autres contrôles

Dans les prestations publiques et les examens, le choix des pièces correspond aux possibilités de l'élève. La maîtrise instrumentale et la compréhension du texte musical sont exigées, l'engagement dans le jeu est valorisé.

Aux examens, le jury peut interroger l'élève sur toute matière faisant partie des compétences requises pour passer au palier suivant.

A la fin du 1er Cycle, les élèves sont soumis à une évaluation spécifique.

B. Descriptif du premier cycle

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Dès palier I	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du cycle d'initiation</p> <p>Article I. <u>Généralités et acquisitions musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu polyphonique et indépendance des mains (début) - Lecture dans les deux clés - Phrasé et nuances simples - Titres des pièces jouées et nom du compositeur - Travail sur l'écoute et la qualité du son <p>Article II. <u>Acquisitions techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accords à 3 doigts - Arpèges à 3 ou 4 doigts - Gammes simples - Position des mains, du pouce et ouverture des coudes - Rapport du corps à l'instrument - Souplesse de l'articulation - Stabilité de la position - Tous les intervalles - Utilisation d'effets spéciaux, glissandi, harmoniques, sons près de la table, pincés, frappés, xylos etc..
Dès palier II	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du palier précédent</p> <p>Article III.</p> <p>Article IV. <u>Généralités et acquisitions musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse simple des pièces abordées

- Dissociation des plans sonores
- Effets spéciaux, en particulier dans les pièces contemporaines
- Expression musicale
- Gammes dans les tonalités abordées
- Improvisation
- Jeu legato ou staccato
- Nuances, ralentis, étouffés

Article V. Acquisitions techniques

- Apprentissage du jeu des pédales, en cas de changement de harpe
- Dissociation des plans sonores
- Effets spéciaux, en particulier dans les pièces contemporaines
- Expression musicale
- Gammes dans les tonalités abordées
- Improvisation
- Jeu legato ou staccato
- Nuances, ralentis, étouffés

Dès palier III

Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments des paliers précédents

Généralités et acquisitions musicales

- Eventail des possibilités et effets de l'instrument
- Interprétation
- Lecture simple et analyse de partitions
- Notions historiques et stylistiques
- Polyphonies plus complexes
- Pulsation rythmique intérieure
- Sonorité (développement et recherche)
- Vocabulaire musical figurant sur les partitions

Acquisitions techniques

- Accord de l'instrument, développement de l'oreille
- Accords à deux mains plus complexes
- Dextérité et souplesse
- Force dans l'articulation (consolidation)
- Notation, repérage et utilisation des pédales
- Position des mains et des bras sur toute la tessiture de la harpe
- Position du corps centrée et équilibrée

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Dès palier I et suivants

- Adopter une position naturelle du corps et des mains
- Fabriquer un joli son
- Jouer des pièces en tenant compte de leur forme, du phrasé et des nuances
- Jouer en public, en solo ou en ensemble
- Mémoriser et exécuter des mélodies simples
- Pratiquer les bases de la technique
- Remplacer une corde (premières notions pratiques)
- Travailler seul à la maison
- Utiliser les effets spéciaux les plus courants

	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les taquets ou crochets, tant pour l'armure des pièces, qu'à l'intérieur de celles-ci
Dès palier II	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la vitesse - Déchiffrer un rythme simple et sans pédales mains ensembles - Faire preuve d'aisance dans l'indépendance des mains - Jouer avec souplesse - Jouer en public - Reproduire correctement la mesure et les rythmes dans différentes pulsations - Travailler une pièce à domicile sans l'aide du professeur - En cas de changement d'instrument, utiliser les pédales
Dès palier III	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder son instrument - Augmenter la dextérité - Déchiffrer des pièces simples, à deux mains - Dissocier les plans sonores - Ecouter les autres en musique de chambre - Interpréter des mélodies et des rythmes plus complexes - Mettre deux pédales à la fois (début) - Recourir à une méthode de travail à domicile
Modalités de formation Dès palier I et suivants	<p><i>(par ordre alphabétique)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Auditions et projets d'école Exercices de prises de cordes Improvisations incluant divers effets (seul, en groupe ou avec le professeur) Lecture et travail sur partitions diverses (pièces solfiées, analyses, etc) Musique d'ensemble Pratique régulière à la maison Travail de pièces solos Utilisation de cahiers d'études progressives
Dès palier II	<ul style="list-style-type: none"> Auditions et participation à des projets « hors murs » Etude de pièces diversifiées Lecture et travail sur des partitions d'époques et de styles divers Participation éventuelle à des concours Pièces de difficulté croissante favorisant la progression de l'élève au niveau de l'articulation, de la compréhension de la phrase musicale, de l'expression du son, de la réalisation rythmique et de la dextérité
Dès palier III	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du temps de travail à domicile Cours et exercices de déchiffrage Cours et exercices sur le phrasé, analyse de phrases simples Ecoute d'enregistrements divers Invitation à écouter d'autres élèves de la classe Enregistrement des pièces jouées durant le cours, analyse

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.
Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.
La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.
Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

DEUXIÈME CYCLE

«Approfondissement des bases musicales et instrumentales»
«Développement de l'autonomie»

A. Généralités

Dans le deuxième cycle, l'étudiant et le professeur développent et étoffent tout ce qui a été introduit dans le premier cycle.

L'élève développe son expression musicale ainsi que la maîtrise instrumentale en public.

Il étend son répertoire et aborde l'étude de certaines pièces de concert.

Il acquiert, de plus, une autonomie accrue, lui permettant de pratiquer la musique en amateur, ou, le cas échéant, de se diriger vers des études professionnelles.

Tout au long du deuxième cycle, le professeur cherche à développer, chez son élève, la curiosité (répertoire, recherche de partitions) et l'envie d'aller écouter des concerts.

L'évaluation du deuxième cycle, est, comme dans le premier, globale; elle s'effectue dans la durée.

B. Descriptif du deuxième cycle

Durée

Le deuxième cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans, sa durée globale est, en principe de 6 ans.

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Palier IV et suivants

Généralités et acquisitions musicales

- Accentuation de notes dans un arpège
- Conduite et clarté des différentes voix
- Développement de l'expression musicale
- Développement de la curiosité musicale
- Développement de la force dans la souplesse
- Développement de la palette sonore
- Legato, staccato, apprentissage du rubato
- Pratique de divers styles, analyse de partitions

Acquisitions techniques

- Accord de l'instrument
- Autonomie devant une nouvelle partition
- Coordination
- Effets spéciaux

	<ul style="list-style-type: none"> - Endurance - Gammes, accords compliqués, arpèges - Rapidité dans les octaves ouvertes et les sons étouffés - Vélocité
Dès palier V	<p><u>Généralités et acquisitions musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix personnel d'œuvres - Elaboration de projets musicaux - Finesse du jeu - Ornementation simple - Participation à des concerts « extra muros » - Recherche de partitions - Sens critique - Sensibilisation au répertoire contemporain - Spécificités des différents styles - Stimulation à l'écoute de concerts - Travail du répertoire <p><u>Acquisitions techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - Analyse de partitions diverses - Développement de l'utilisation du corps et des gestes favorisant la maîtrise sonore - Dextérité - Maîtrise de l'indépendance des mains dans des rythmes complexes - Précision et propreté du son : analyse des frissements et bruits de pédales
Dès palier VI	<p><u>Généralités et acquisitions musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affinement des moyens personnels d'expression - Autonomie par rapport au texte musical - Entraînement au jeu en public - Recherche d'un programme en vue d'un certificat correspondant au choix de l'étudiant et à ses compétences - Réflexions sur les activités de musicien amateur à la sortie de l'école - Techniques de relaxation <p><u>Acquisitions techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Endurance (développement) - Lecture rapide en vue du travail d'orchestre - Souplesse
Objectifs ou compétences attendues des élèves <i>(par ordre alphabétique)</i>	
Palier IV et suivants	<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter les pièces choisies en respectant leurs caractéristiques propres - Jouer de mémoire au moins une partie de son répertoire - Manifester ses intérêts pour la vie et le monde de la musique (écoute d'enregistrements, choix et acquisition de partitions, fréquentation de concerts) - Pratiquer l'autoévaluation et la co-évaluation
Dès palier V	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son jeu aux différents styles

	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et préparer, sans l'aide du professeur, des pièces adaptées à ses possibilités - Mettre en place des projets personnels
Dès palier VI	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la musique de chambre - Gérer et maîtriser ses émotions lors de prestations publiques - Jouer en public

Modalités de formation

(par ordre alphabétique)

Dès palier IV	<ul style="list-style-type: none"> Cours et exercices sur la construction des pièces et de la phrase musicale Débats Ecoute d'autres étudiants Ecoute d'enregistrements Enregistrements à domicile, analyses Etudes dans tous les styles Explication de l'apprentissage par cœur Fréquentation de concerts
Dès palier V	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du travail journalier Improvisations Incitation à assister aux examens de certificat Participation à des master classes Recours au chant Stimulation à la critique par des cours collectifs
Dès palier VI	<ul style="list-style-type: none"> Cours de groupes Ecoute de certificats, concernant d'autres instruments Enregistrement de prestations en concerts et auditions Pratique soutenue de l'instrument Réflexion avec le professeur sur le choix du programme de certificat

Evaluation


En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Paliers IV et V	Reprise des modalités d'évaluation du 1 ^{er} Cycle, selon la procédure propre à chaque institution
Paliers V	Au terme de l'examen, une discussion aura lieu entre le jury, le doyen, le professeur et l'étudiant. Celle-ci est destinée à évaluer si le potentiel de l'élève lui permet de se présenter à l'examen de certificat du palier VI/2
Paliers VI/2	<ul style="list-style-type: none"> a) Evaluation semblable à celles des autres paliers. Comme à chaque étape de son parcours, une attestation des cours suivis est délivrée à l'élève qui en fait la demande. b) <u>Certificat d'études musicales</u>, commun au CMG et au CPM

- 
- récital public
 - durée : 25 minutes environ
 - programme : libre, soumis préalablement au doyen pour accord
 - jury: expert harpiste externe, doyen de chacune des deux institutions, professeur et «juré musicien»

Pour en savoir davantage: origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez au lien Internet ci-dessous

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Harpe>

Mise à jour : octobre 2021

Pour plus d'informations

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Rue François-d'Ivernois 7, 1206 Genève

T +41 22 329 67 22

administration@conservatoirepopulaire.ch

conservatoirepopulaire.ch

Suivez-nous sur



Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

